

La dérive idéologique de l'analyse sociologique en France à propos de «l'islamophobie »

Il est pour le moins étrange que certains chercheurs ont été jusqu'à caractériser la loi contre les signes ostensibles, dont le voile islamique, mais aussi des protestations devant le fait de refuser de vendre du porc et de l'alcool, comme relevant d'une « islamophobie », ou d'un « cliché orientaliste » ; ainsi Vincent Geisser épingle (au sens des tableaux naturalistes) d'« islamophobie » (2003, p. 16) Manuel Valls, maire socialiste d'Evry, parce qu'il se serait élevé en décembre 2002 « contre la décision du nouveau propriétaire d'une supérette Franprix, Mohamed Djaziri, de choisir de ne vendre ni porc ni alcool dans ses rayons. Sur le plan légal, rien n'empêche cette pratique de sélection dans la commercialisation des produits. ».

Pour ce chercheur, un tel choix de vente incarne, purement et simplement, le « fait musulman » (p.17) : « Ces tensions locales paraissent significatives d'un rapport profondément ambivalent des élus et des pouvoirs publics français au fait musulman » (p.17), ce qui est réducteur : en quoi un tel refus de vente exprimerait le « fait musulman » ? Sauf à adopter l'idée que s'en fait l'islam radical qui en effet prône une pratique intégrale i.e littérale des principes. Observons par ailleurs que la revendication de ce commerçant n'est pas seulement sociétale, circonscrite dans le concept d'affiliation culturelle et culturelle, elle est, d'abord, politique, au sens de se constituer comme espace physique et symbolique dans lequel ne pourraient à terme que déambuler non pas « les » musulmans en général, mais celles et ceux d'entre eux qui refusent précisément tout dit...pluriculturalisme qui

verrait indifféremment la vente de tout objet comme le font nombre d'épiceries marocaines.

De plus, et ce sera ici le contre argument essentiel, retenons que ce genre de réductionnisme en vient à expliquer le manque d'intégration par le refus d'admettre ce dit « fait musulman » alors que d'autres travaux tels ceux de Daniel Lefeuvre (2006, p.199, 2008, p.155) montrent bien par exemple que le rejet des Italiens, et des Belges et des Polonais à la fin du 19ème siècle et dans la première moitié du 20ème siècle a été autrement plus virulent dans leur gestuelle par ailleurs bien plus xénophobe que raciste en ce sens qu'il n'était pas question de suprématie raciale mais du refus de voir l'autre prendre (de) la place. Néanmoins, il manque dans les travaux de Lefeuvre la spécificité des motivations immigrées (leur spéciation) en particulier leur acceptation ou non à faire évoluer certaines de leurs traditions (comme ce fut la cas pour les traditions chrétiennes et juives) pour mieux s'insérer dans une autre histoire commune, surtout lorsqu'elle est laïque et républicaine.